

**ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DE LA CHAMBRE DES PROCÉDURES COLLECTIVES DU
MERCREDI 10 JUIN 2026 09H00**

AFFAIRE ANCIENNE

N°	N° DU ROLE GENERAL	NOM DES PARTIES	NATURE DE L'AFFAIRE
01	000678/2023/1101	ORABANK TOGO SA (Me ATSOO) C/ Société BOSS NEGOCE CAFE-CACACO SARL U Sieur BOSSIADE Koudjo (Me ATCHOU)	Conversion de redressement judiciaire en liquidation des biens
02	000303/2026/1101	Le tribunal saisi d'office dans la procédure de liquidation des biens de la société Compagnie d'Afrique de l'Ouest (CAO) C/ QUID DE DROIT Inter. Forcés : Syndic de la société COMPAGNIE D'AFRIQUE DE L'OUEST (CAO), monsieur POUSSESSE Yawovi Agbélésséssi AKLIKOKOU Kossivi représentant légal de la société CAO (Me ASSIOBO Yao San-Sogno)	Liquidation des biens de la société

En cabinet de la vice présidente

Fait à Lomé, le 09 juin 2026

LE PRESIDENT DU TRIBUNAL



Amenyo Kudzo AKUATSE